

HORTIBAT est une association qui à travers ses 3 pôles d'activité : Formation-Insertion-Animation, propose la gestion, l'animation, la maîtrise d'œuvre de dispositif ou d'actions de formation et/ou d'insertion, d'emploi, d'animation socio-éducative favorisant l'insertion professionnelle et/ou sociale de tout type de public.

NOTRE ENGAGEMENT

Notre organisme dispense la formation de tout type de public afin d'acquérir des connaissances personnelles ou des qualifications professionnelles dans les domaines de l'horticulture et du bâtiment dans le but d'accéder à un emploi.

Notre vocation première est de favoriser l'insertion professionnelle par la qualification et l'emploi et aussi d'améliorer les situations sociales.

La réussite de chaque parcours de formation ainsi que l'insertion professionnelle de chacun est au cœur de nos préoccupations.

PÔLE INSERTION LES CHIFFRES CLÉS

59 postes conventionnés en CDDI

60% sont bénéficiaires du RSA

30% sont des femmes

Plus de **1 100 heures/ an**
de Formations et PMSMP

Public de moins de **26 ans** à plus de **50 ans**

CDDI de **20h à 35h** /semaine

Siège : Route Nationale, Hameau Le Jeune Bois
59157 Beauvois en Cambrésis
Téléphone : 03.27.85.15.37 ou 06.45.81.44.89
E-mail : hortibat-formation@orange.fr

Vous êtes candidat pour intégrer un de nos ACI ?

Vous souhaitez un retour à l'emploi et vous avez besoin de construire votre projet professionnel, de découvrir des domaines d'activités ?

4 BONNES RAISONS de faire appel au chantier d'insertion

- *Vous reprenez confiance en vous et retrouvez des habitudes professionnelles dans un cadre sécurisant*
- *Vous vous réadaptez à un environnement et retissez des liens sociaux*
- *Vous profitez d'un accompagnement socio-professionnel renforcé et d'un encadrement technique spécialisé*
- *Vous expérimentez des périodes d'immersion en entreprise et suivez des formations*

Rapprochez-vous

de votre référent professionnel :

Pôle Emploi, Conseil Départemental, Mission Locale, Cap Emploi...

Il peut vous orienter vers nos Chantiers d'Insertion
ACI INNOVERT ou ACI MARAICHAGE



CONTACT :

Honorine FLEURY et Sabrina MINI
Conseillères en Insertion Professionnelle
ACI HORTIBAT à Tergnier
07.69.67.04.51 - 07.67.75.19.94

Serge TOPIN
Responsable de site-Encadrant-Formateur
ACI HORTIBAT à Tergnier
06.87.35.02.29



HORTIBAT

BAI

PÔLE INSERTION

ATELIERS CHANTIERS D'INSERTION

ESPACE VERT MARAICHAGE HORTICULTURE



Nous vous accueillons à **TERGNIER**
19 rue Hoche

Téléphone : 03.60.35.30.40
Mail : hortibattergnier@gmail.com



QU'EST-CE QUE

L'ATELIER CHANTIER D'INSERTION (ACI) ?

L'Atelier Chantier d'Insertion a pour objet de permettre à des personnes sans emploi, rencontrant des difficultés sociales et professionnelles de bénéficier de contrats de travail en vue de faciliter leur retour à la vie active.

Nos ACI sont financés par l'Etat, le Conseil Départemental et la Ville de Tergnier.

En moyenne 60 salariés par an, venant pour la plupart du bassin de vie Chauny-Tergnier-La Fère bénéficient de l'accompagnement socio-professionnel de l'ACI HORTIBAT.

Les travaux confiés peuvent aussi bien être exercés par des femmes que par des hommes, quel que soit leur âge vu qu'ils ne nécessitent pas de compétences particulières.

POSSIBILITÉ DE BÉNÉFICIER D'UNE FORMATION QUALIFIANTE DURANT LE PARCOURS D'INSERTION

Dispensée au sein même du Chantier d'Insertion par le Pôle Formation d'HORTIBAT

TITRE PROFESSIONNEL
Ouvrier du Paysage

TITRE PROFESSIONNEL
Ouvrier de Production
Horticole

HORTIBAT AGRÉÉ ORGANISATEUR DE SESSION DE VALIDATION

Notre organisme est titulaire de l'agrément délivré par la DREETS pour l'organisation des sessions de validation conduisant au Titre Professionnel Ouvrier du Paysage et au Titre Professionnel Ouvrier de Production Horticole délivrés par le Ministère chargé de l'Emploi.

Les Titres Professionnels Ouvrier du Paysage et Ouvrier de Production Horticole sont composés de 3 Certificats de Compétences Professionnels (CCP), ils peuvent donc être délivrés partiellement avec l'obtention d'un ou deux CCP.



LES OBJECTIFS DES ATELIERS CHANTIERS D'INSERTION :

Répondre à une problématique sociale...

- Proposer un emploi salarié à un public en difficulté en vue de son retour à l'emploi,
- Garantir un accompagnement socio-professionnel ciblé et adapté à chaque personne,
- Permettre une acquisition de savoir-faire et de savoir-être indispensables sur le marché du travail, notamment en matière de réinsertion dans une équipe,
- Favoriser la reprise de confiance en soi par une expérience professionnelle valorisante et constructive,

... et à un besoin des collectivités locales et des entreprises :

- ⇒ En terme de travaux en milieu naturels et espaces verts
- ⇒ En proposant une main d'œuvre ponctuelle pour les entreprises

LES ACTIVITÉS DES ACI

ACI INNOVERT : La principale activité support du Chantier d'Insertion Innovert est la gestion et l'entretien des espaces verts du bassin Chauny-Tergnier-La Fère : entretien de massifs, débroussaillage, taille...

ACI MARAICHAGE : La principale activité support du Chantier d'Insertion Maraîchage est la production et la vente de légumes pleine terre et sous serre.



UN ACCOMPAGNEMENT SOCIO-PROFESSIONNEL

PERSONNALISÉ, VÉRITABLE TREMLIN POUR L'AVENIR DES PERSONNES EN INSERTION

Les personnes en insertion sont orientées par des référents professionnels (Pôle Emploi, Conseil Départemental, Mission Locale, Cap Emploi...) et doivent bâtir un projet professionnel durant leur parcours au sein du Chantier d'Insertion.

QUEL PARCOURS D'INSERTION POUR LES PUBLICS ACCUEILLIS ?

- Un **premier contrat de 4 mois** avec possibilités de **renouvellements de 4 mois** dans la limite de 2 ans

- Des **périodes « d'immersion »** dans d'autres structures. Ces Périodes de Mise en Situation en Milieu Professionnel (PMSMP) permettent aux agents des chantiers d'insertion de se confronter à une situation réelle de travail, de tester des choix de réorientation et des aptitudes à exercer des métiers en lien avec leur projet professionnel

- Une **issue de parcours** qui vise à une sortie en CDD, en CDI, en formation professionnalisante ou qualifiante

LES MISSIONS DES CONSEILLÈRES EN INSERTION PROFESSIONNELLE

- **Repérer et évaluer** les centres d'intérêts, les valeurs, les savoir-faire et savoir-être afin de mieux cibler les secteurs d'activités professionnelles envisagés

- **Lever les différents freins** à l'emploi : logement, mobilité, santé, situation familiale, justice, administratif...

- **Contribuer** à la définition d'un projet professionnel

- **Aider** à la recherche de formation et de Périodes de Mise en Situation en Milieu Professionnel

- **Soutenir** dans les démarches de recherches d'emploi durables

- **Préparer** la sortie du Chantier d'Insertion

LE DOUBLE ENGAGEMENT ASSURÉ PAR LES ACI HORTIBAT

- ⇒ **Un accompagnement socio-professionnel de proximité, spécialisé et personnalisé** par les Conseillères en Insertion Professionnelle
- ⇒ **L'encadrement sur le terrain**, par un responsable de site et une équipe d'encadrants spécialisés dans l'insertion



1 RESPONSABLE DE SITE - 3 ENCADRANTS TECHNIQUES

2 CONSEILLÈRES EN INSERTION PROFESSIONNELLE